Image not found or type unknown

Donation au dernier vivant

Par **Q2R2**, le **30/04/2012** à **10:43**

Bonjour,
Mon épouse et moi avons acheté une maison en 1993.
Actuellement notre propriété principale.
Nous avons deux enfants majeurs.
Je suis à la retraite depuis un an et demi.

Je souhaiterai savoir est ce que actuellement il est utile de faire une donation au dernier vivant ?
Si un de nous décédait, la personne survivante a t'elle le droit de vendre la maison pour acquérir un autre logement dans un autre lieu ?

Bien cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés